

organismes membres

Labels, avantages et options

Pourquoi devenir organisme membre ?



Parce que la Fédération a pour souci premier la pratique sécuritaire de l'escalade, et parce qu'elle souhaite offrir une véritable reconnaissance aux organismes qui travaillent en ce sens, devenez organisme membre de la FQME et obtenez un label de qualité.

Distribués gratuitement aux organismes membres de la FQME, pour la durée de leur adhésion (sous réserve de répondre aux critères d'obtention), les labels offrent ainsi un gage de confiance pour vos clients car afin d'obtenir les labels, les organismes membres de la FQME s'engagent à respecter les normes et règles de sécurité de la FQME .

De plus, en devenant organisme membre de la FQME, vous bénéficiez d'un grand nombre d'avantages. Attribué en fonction de votre identité, vous pourrez choisir en plus des options afin de répondre au mieux à vos besoins.

Reconnaissance de votre **engagement sécuritaire** de l'escalade

Gage de **credibilite** auprès du public

Acces aux **services**, aux **formations** et à l'**expertise** de la FQME

promotion de vos activités et de votre organisme

Informations sur les tarifs et les catégories : info@fqme.qc.ca / 514.252.3004

LABEL de reconnaissance

Comment l'obtenir ?



Ecole d'escalade ou ski reconnue (eer, esr)

Pour devenir Ecole d'escalade ou de ski Reconnue, l'organisme devra :

- Avoir 90% de son personnel encadrant breveté FQME
- S'engager à respecter les normes et standard de l'industrie ainsi que des fabricants d'équipement
- S'engager à respecter le Guide de pratique et d'encadrement sécuritaire ainsi que les Règlements de sécurité en vigueur à la FQME (escalade et ski).
- Afficher les règles de sécurité en vigueur selon le type de pratique

Ecole de formation d'intervenant reconnue (efir)

Pour devenir École de formation reconnue, l'organisme devra :

- Avoir au minimum 1 formateur breveté FQME pour former ses cadres
- S'engager à respecter le *Guide de pratique et d'encadrement sécuritaire* ainsi que le *Règlement de sécurité* en vigueur à la FQME
- S'engager à respecter le code de déontologie de la FQME

Camp d'escalade reconnu (cer)

Pour devenir Camp d'escalade reconnu, l'organisme devra :

- S'engager à former son personnel FQME avant le premier camp de la saison
- S'engager à respecter le *Guide de pratique et d'encadrement sécuritaire* ainsi que le *Règlement de sécurité* en vigueur à la FQME
- S'engager à respecter les normes et standard de l'industrie ainsi que des fabricants d'équipement
- Afficher les règles de sécurité en vigueur aux abords de la paroi



Promotion

- Possibilité d'utiliser le label dans toutes vos communications, pendant la durée de validité de votre adhésion
- Preuve imprimée du label que vous pourrez afficher
- Logo et description de votre entreprise sur le site web de la FQME (rubrique organismes membres)
- Promotion de vos événements, offres d'emplois et autres informations sur les plateformes numériques de la FQME
- Diffusion de vos coordonnées lorsqu'une personne ou un organisme nous contacte pour savoir où pratiquer une l'activité d'escalade
- Affichage des partenaires sur le kiosque FQME lors de certains événements jugés pertinents

Sécurité

- Accès au programme d'assurance responsabilité civile de la FQME (seulement disponible pour les OBNL)
- Accès gratuitement au document légaux et aux *Normes Structures Artificielles d'Escalade (SAE)* de la FQME
- Tarif préférentiel sur la pose d'ancrage et le matériel pour ouvrir des voies
- Accès au programme d'assurance accident (tarif préférentiel) pour les grimpeurs que vous encadrez (sur demande)

Expertise

- Accès au soutien technique et aux services d'expertise de la FQME à 40\$/h (tarif préférentiel), incluant l'inspection d'équipement et de structure, les aménagements de paroi, consultation, etc.)
- Encadrement d'activités d'escalade à tarif préférentiel

Autres

- 2 adhésions de base, incluant les options souhaitées
- Location de matériel, incluant le matériel de sécurité, à tarifs préférentiel
- Soutien dans l'organisation d'événement (sur entente ponctuelle)

Centres d'escalade interieure (voie et bloc) : 800\$/an

Pré-requis pour être membre: label École d'Escalade Reconnue
Période du 1 septembre au 31 août de chaque année

Avantages liés à la Coupe Québec

- Frais de sanctions pour les compétitions locales (difficulté et bloc) à 50% de rabais
- Aucun frais de sanction pour les compétitions locales de vitesse
- Frais de sanction d'événement de championnat à 50% de rabais
- Prêt de matériel SANS frais (chronomètres, ordinateurs, écran, autre équipement essentiel à la tenue d'un événement coupe Québec)
- Gestion des inscriptions par la FQME
- Coordination de l'accueil, des résultats lors de l'événement
- Équipe médicale SANS frais présente sur place
- Médailles et trophées pour l'événement fournis par la FQME
- Feuilles de pointages, feuilles de routes et tout autre document usuel sur demande SANS FRAIS.
- Support technique dans l'organisation de l'événement
- Support dans la promotion de l'événement sur les médias de la FQME
 - * Tous les avantages sont défini dans l'entente lors de la sélection des organisateurs d'événement.

Avantages liés au *Programme Québécois de Formation en Escalade* (PQFE)

- Accès au programme de formation adapté aux Centre d'Escalade Intérieure (CEI)
- 25% de rabais sur l'adhésion de base avec option "Professionnel" pour vos employés

Avantages liés à la sécurité

- 1 séance de consultation annuelle de 4 heures offerte pour l'inspection ainsi que la gestion des équipements et des structures (sur demande), tarif préférentiel pour les heures supplémentaire.
- Possibilité d'obtenir des visuels faisant la promotion des pratiques sécuritaires

Avantages promotionnels

- Production d'un article annuellement sur votre entreprise diffusé sur le site web de la FQME (selon un calendrier de diffusions)
- Diffusion de vos activités liées à la sécurité, à la formation, aux compétitions et à l'équipement sur les medias sociaux de la FQME



Centres d'escalade interieure (bloc) : 500\$/an

Pré-requis pour être membre: aucun

Période du 1 septembre au 31 août de chaque année

Avantages liés à la Coupe Québec

- Frais de sanctions pour les compétitions locales (difficulté et bloc) à 50% de rabais
- Aucun frais de sanction pour les compétitions locales de vitesse
- Frais de sanction d'événement de championnat à 50% de rabais
- Prêt de matériel SANS frais (chronomètres, ordinateurs, écran, autre équipement essentiel à la tenue d'un événement coupe Québec)
- Gestion des inscriptions par la FQME
- Coordination de l'accueil, des résultats lors de l'événement
- Équipe médicale SANS frais présente sur place
- Médailles et trophées pour l'événement fournis par la FQME
- Feuilles de pointages, feuilles de routes et tout autre document usuel sur demande SANS FRAIS.
- Support technique dans l'organisation de l'événement
- Support dans la promotion de l'événement sur les médias de la FQME
 - * Tous les avantages sont défini dans l'entente lors de la sélection des organisateurs d'événement.

Avantages promotionnels

- Production d'un article annuellement sur votre entreprise diffusé sur le site web de la FQME
- Diffusion de vos activités liées à la sécurité, à la formation, aux compétitions et à l'équipement sur les medias sociaux de la FQME

Site & Ecole de montagne de ski : 500\$/an

Pré-requis pour être membre: label Ecole de Montagne Reconnue

Période du 1 décembre au 30 novembre de chaque année

Disponible pour les organismes oeuvrant en ski de montagne.

- Diffusion des dates de toutes vos formations et activités sur le site web de la FQME (calendrier)
- Production d'un article par année sur votre entreprise sur demande (site web de la FQME)
- Référencement par la FQME lors de demandes extérieures
- Diffusion de votre matériel promotionnel et de vos coordonnées lors d'événements jugés pertinents
- Tarif préférentiel pour le Programme Québécois de formation en ski de montagne (à venir)
- Accès au programme d'achat d'équipement professionnel
- Géoréférencement gratuit du site de pratique
- Accès à rabais à la signalétique pour la sécurité d'un site
- Une séance de consultation annuelle de 4 heures offerte pour l'inspection ainsi que la gestion des équipements et des structures (sur demande), tarif préférentiel pour les heures supplémentaires
- Possibilité d'obtenir des visuels faisant la promotion des pratiques sécuritaires
- Possibilité d'accès au programme d'assurance responsabilité civile de la FQME (seulement disponible pour les OBNL)

Ecole de montagne : 215\$/an

Pré-requis pour être membre: label Ecole de Montagne Reconnue

Période du 1 janvier au 31 décembre de chaque année

Disponible pour les organismes oeuvrant en escalade et en ski de montagne.

- Diffusion des dates de toutes vos formations et activités sur le site web de la FQME (calendrier)
- Production d'un article par année sur votre entreprise sur demande (site web de la FQME)
- Référencement par la FQME lors de demandes extérieures
- Diffusion de votre matériel promotionnel et de vos coordonnées lors d'événements jugés pertinents
- Accès au programme de partage d'assurance sur demande (OBNL seulement)

Camps de vacance : 100\$/an

Pré-requis pour être membre: label Camp d'Escalade Reconnu

Période du 1 avril au 31 mars de chaque année

- Accès au programme d'achat d'équipement professionnel (tarif FQME)
- Accès au *Programme de Formation Adapté pour les Camps* dispensé par la FQME
- Mention du camps dans un article au printemps (liste des camps certifiés et promotion des camps reconnus par la FQME)
- Accès au programme de partage d'assurance sur demande (OBNL seulement)

types d'adhésion

avantages supplémentaires



Clubs régionaux : 0\$/an

Pré-requis pour être membre: être admissible au programme de reconnaissance des clubs régionaux de la FQME et être un OBNL en règle

Période du 1 janvier au 31 décembre de chaque année

- Accès au programme d'achat d'équipement professionnel
- Accès au programme de inancement par le RRT
- Formation d'animateur à tarif préférentiel (rocher et SAE)
- 25% de rabais pour la formation de moniteur moulinette (rocher et SAE)
- 50% de rabais pour la formation de moniteur premier de cordée (rocher et SAE)
- Emprunt sans frais de matériel auprès de la FQME ou moyennant les frais d'envoi
- Accès au programme d'assurance institutionnel sans frais
- Soutien de la FQME dans l'organisation de vos activités (cliniques, journée découverte, etc.)

Institutions et propriétaires de sites : 0\$/an

Pré-requis pour être membre: avoir signé le protocole d'entente avec la FQME, sites extérieurs seulement

Période du 1 janvier au 31 décembre de chaque année

- Accès au programme d'achat d'équipement professionnel
- Formation d'animateur à tarif préférentiel (rocher et SAE) pour le propriétaire et ses employés
- 25% de rabais pour la formation de moniteur moulinette (rocher et SAE)
- 50% de rabais pour la formation de moniteur premier de cordée (rocher et SAE)
- Accès au programme d'assurance (responsabilité civile) sans frais
- Soutien de la FQME dans l'organisation de vos activités (cliniques, journée découverte, etc.)
- Promotion de votre institution pour son implication dans la promotion des bonnes pratiques (environnement et sécurité)

Boutique, constructeur & autres : 250\$/an

Pas de label pré-requis pour être membre : concerne les organismes qui ne font ni formation ni encadrement

Période du 1 janvier au 31 décembre de chaque année

- Promotion de vos activités en lien avec la discipline : soirées thématiques, conférences, etc.
- Promotion des projets en lien avec l'escalade et le ski : nouvelles salles, associations, clubs à venir, nouveaux produits, etc.

Option accès montagne : 250\$

- Accès à tous les sites du réseau FQME (escalade et ski) (sans frais journalier pour les non membres de vos activités)
- Assurance responsabilité civile et accident pour les personnes encadrées durant la journée de formation ou de l'activité sur les sites de la FQME.

Option depositaire formation fqme : 125\$

- Possibilité de donner des formations intervenants FQME au grand public
- Dates de vos formations diffusées sur le site de la FQME (sur demande)
- Rabais de 50% sur la sanction individuelle

Option club compétitif : 100\$

- 10\$ de rabais sur l'adhésion compétitive des membres du club selon les politiques d'adhésion
- 10% de rabais sur les inscriptions de groupe lors des compétitions selon les politiques d'inscriptions de la Coupe Qc.
- Mention de l'équipe dans les annonces des classements
- Affichage de l'équipe sur les fiches de résultats et sur le classement
- 2 billets gratuits pour le Gala

Option sécurité CAMPS : 200\$

- Installation et démontage des relais (début et fin de saison)
- Nettoyage de la paroi (2 heures de travail inclus) taux préférentiel pour les heures additionnels.
- Inspection visuel de la paroi SAE ou Rocher (rapport détaillés non inclus)



www.fqme.qc.ca